

Il faudrait quoi de plus pour réagir ?

Les agents à bout. L'administration doit agir !

Le 21 août 2026

LES AGENTS À BOUT. IL FAUT DES ACTES !

Dans la nuit du 20 août, vers 00h30, l'agent du PCI constate qu'une porte de cellule est ouverte et qu'un détenu se trouve sur la coursive du QI.

Le major de nuit engage immédiatement une intervention. Face aux agents, le détenu résiste physiquement, profère des insultes et des menaces. Grâce au professionnalisme et au sang-froid des collègues, il sera maîtrisé.

Sortir du QI et se retrouver sur la coursive a, une nouvelle fois, mis gravement en péril la sécurité de l'établissement.

Et ce détenu n'en était pas à son premier fait grave : puisque dans la nuit du 16 au 17 août dernier, il détruisait complètement sa cellule et après avoir cassé sa vitre anti-dégondage, il avait réussi à se retrouver en cours de promenade.

Il aurait dû être transféré dès cet événement !

Il aura fallu un nouvel incident grave pour que l'administration décide enfin de son transfert assuré par les ERIS hors de notre DI.

UNE ADMINISTRATION QUI ATTEND TOUJOURS LE PROCHAIN INCIDENT ?

L'UFAP UNSa Justice félicite les agents et le major de nuit pour leur intervention, mais le ras-le-bol est désormais réel.

D'autres détenus présents au CD de Muret ont également posé de graves problèmes en détention, certains faisant l'objet de plaintes pour menaces, insultes ou violences physiques envers des personnels.

L'UFAP UNSa Justice demande que leur situation soit immédiatement réexaminée et que les transferts nécessaires soient décidés.

EN FINIR AVEC LA « PRISON FOURRE-TOUT »

L'UFAP UNSa Justice réaffirme la nécessité de créer des Établissements Spécialement Adaptés (ESA) pour les détenus présentant des profils psychiatriques violents et nécessitant une prise en charge spécifique avec des moyens humains, matériels et sécuritaires adaptés.

Les agents sont épuisés. Ils sont en colère.

Il est temps d'anticiper plutôt que de subir.

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice MURET